

Le 26 janvier 2023

Cher.e.s adhérent.e.s,

Une bonne nouvelle est tombée hier, dans l'après-midi.

Nous avons attendu 24 heures pour respecter la demande de notre source. Information confirmée par une 2e source fiable.

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) :

- un des outils de la stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, qui a le pouvoir d'émettre un avis, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, sur l'opportunité de certaines procédures d'urbanisme, et dont l'avis conforme est incontournable dans les DOM ;

- saisie par la Municipalité du Tampon, pour un avis l'autorisant à dévaster le Piton Dugain dans le but d'y installer la plateforme de départs des 10 tyroliennes ;

La CDPENAF a émis un avis défavorable !

Nous savourons, avec la délectation bien compréhensible, cette très bonne nouvelle, après le combat que nous avons tous mené, avec le soutien ô combien inestimable et appréciable des collectifs, organisations et associations amis que je ne vais pas tous citer mais que nous aurons l'occasion de remercier.

Cette nouvelle que nous espérions, mais à laquelle nous ne nous attendions pas, je l'avoue. Nous nous imaginions tel David devant Goliath. Eh bien Goliath était bien un géant aux pieds d'argile.

Et nous avons raison de faire valoir le droit :

- celui de Dame Nature qui nous apporte tant de bienfaits et demande qu'on lui fiche la paix, sans l'artificialiser, la défigurer, la marchandiser ;

- celui des cafrilainois, étudiants, agriculteurs, éleveurs, artistes, artisans, restaurateurs, hébergeurs, etc. , pris pour des assistés incultes et juste bons à applaudir en cadence les bienfaits du bon roi, mais qui sont les producteurs de richesses avec la force de leurs bras et l'intelligence de leurs cerveaux ;

- celui des innombrables contemplateurs réunionnais et d'ailleurs, des beautés millénaires de nos paysages et de la biodiversité qu'ils abritent, et qui ne veulent pas qu'on les prenne pour des consommateurs juste bons pour venir payer des attractions mal conçues et sans aucun intérêt sinon pour leur faire les poches ;

- et enfin celui des générations innombrables à venir à qui nous devons restituer cet héritage intact.

Nous pensons que cette nouvelle vous fait le même effet qu'à nous, quand nous l'avons apprise. Certain.e.s ont pleuré de bonheur, je vous prie de me croire.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont crus, soutenus, accompagnés, y compris sur les sentiers de la Plaine des Cafres le 27 novembre dernier.

Que les personnes et les institutions qui nous ont reçus, écoutés et compris notre combat, non pas contre un homme, son administration ou sa collectivité, mais contre un projet inutile, écocide et budgétivore, soient aussi remerciées.

Nous savons que nous avons franchi une étape décisive. L'heure n'est pas venue de battre en retraite ; bien au contraire, nous resterons vigilants pour la suite, ce 2e sous-projet de Parc du Volcan, même dépouillé de son clou du spectacle, les 10 tyroliennes, mais qui comporte encore des artefacts nuisibles pour les zones humides et la biodiversité. Et quelques autres projets farfelus vers Piton rouge, Chalet des pâtres, Bois Court, parc des palmiers...

Nous constituons la force vive de la démocratie Tamponnaise que d'autres pourront venir rejoindre, sur laquelle et avec laquelle la Municipalité devra compter.

Nous aurons la victoire modeste et respectueuse des personnes et des institutions si elles savent nous reconnaître et nous respecter.

Alé di partou. Nou lé pa plis, nou lé pas moin.

Adié zot tout.

Pour Domoun la Plaine
Gilbert La Porte
Président